PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 11 novembre 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le mardi 11 novembre 2025 à 19h30 à l'hôtel de Ville situé au 1263, chemin Élie-Auclair à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Marie-Josée Coulombe, Maxime Gamelin, Annie Robichaud, Patrice Schoune formant quorum sous la présidence du Maire Jean-Pierre Ménard.

Conseiller(s) absent(s): Laurent Barsalou

Autre(s) personne(s) présente(s) : Éric Lachapelle, directeur général et greffier-trésorier, et Janye Gauthier, adjointe à la direction générale et greffière adjointe.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Jean-Pierre Ménard déclare la séance ouverte à 19h30.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2025-11-636 Le maire Jean-Pierre Ménard procède à l'adoption de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 11 novembre 2025;

Il est proposé par la conseillère Annie Robichaud
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 novembre 2025 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. <u>GREFFE</u>

4. <u>RESSOURCES HUMAINES</u>

5. <u>FINANCES</u>

6. <u>SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE</u>

6.1 Autorisation de signature | Dépôt d'une demande d'aide financière | PRACIM

7. <u>SERVICES URBAINS</u>

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10. RÈGLEMENTS

11. AFFAIRES DIVERSES

12. PAROLE AUX CONSEILLERS

13. PAROLE AU MAIRE

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE LA SÉANCE extraordinaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

6.1 **AUTORISATION DE SIGNATURE | DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE | PRACIM**

2025-11-637 CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite déposer une demande d'aide financière au volet 1 du PRACIM 2025-2028 pour son projet de construction d'une caserne incendie et d'un garage municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite autoriser la firme Gespro Groupe-Conseil Inc. à faire la demande d'aide financière dans le cadre du programme PRACIM 2025-2028 ;

Il est proposé par le conseiller Maxime Gamelin
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRACIM 2025-2028 et s'engage à respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour le projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'entretien régulier, de maintien et de fonctionnement du bâtiment subventionné pour atteindre ou même prolonger sa durée de vie;

QUE la Municipalité confirme, si elle obtient une aide financière pour le projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM 2025-2028 associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts ;

D'AUTORISER Gespro Groupe Conseil Inc. à signer et déposer une demande PRACIM 2025-2028 volet 1 au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. **PAROLE AUX CONSEILLERS**

_____

13. **PAROLE AU MAIRE**

_____

14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du conseil.

Les questions et/ou commentaires adressés par les citoyens aux membres du conseil portaient sur les sujets suivants :

_____

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

2025-11-638 À 19h50 l'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par le conseiller Patrice Schoune
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance extraordinaire du 11 novembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et greffier-trésorier	Le Maire
_____	_____
Éric Lachapelle	Jean-Pierre Ménard

Je, Jean-Pierre Ménard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*